

En p...
11.1. 554

L'union par M. de Bouchard

Monseigneur

Vous verrez par la copie que je vous enuoy
 de la lre que j'escrips a la Royne les termes, esquelz je suis
 avec aucuns Dittmesseurs, qui ont tenu correspondance
 avec moy tout cest espace, a telle fin, que si loy me
 commandoit sur ce printemps de l'ener esvenale que je
 fusse apperceu de plus longue main pour tant miculx
 pourrois faire bon sruir & auoir bonnes gens. Dont
 je penserois en pouvois amasser bon budy, bonne troupe,
 de reule de bruy, de Dugny & d'aulcun
 est de la antoni. Si s'uyuant ce que j'escrips
 a sa M^{re} soy & laisier fust que j'entraisse en pratique,
 en quel cas je vous voudrais prier de tenir main
 que je puisse resoluement entendre soy bon & laisier
 tant sur les conditions, come sur le nombre entier des
 esvenale & que quantite de lances & de pistoles quoy
 voudroit. Mais come vous sçavez la facon de traicter
 avec tels gens, Si s'aym^{re} p'ent resolution, au
 obstant, come je luy en escrips je sera tresnecessaire
 que quant et quant elle m'ordonne argent en conformite
 du nombre, dont elle se voudra assurer, tant plus
 assy quilz demeurent obliges. Et que les dix d'alers de
 obstant qui courusent par l'allemaigne ne les aminglent par
 longue tardance. Esperant que vous noterez budy
 le terme des douze jours q' les Dittmesseurs m'ont donne
 & quilz sont long d'ay, & puisse des terme les ne serant
 si ayse a traicter ny a si bon pris, je delaisse
 quilz pourroient fa estre amestrez d'aultres.
 tant me recomandant budy, affectuement a dire
 bonne grace, prie Le Createur Monseigneur vous donner la somme
 de ~~...~~ de ce Joy de femmes 1554



Vre bien bon amy prast
 a vous faire service
 Guille de ...

J. M. ^z Lomsque
Sarvab - /